



Montants plafonds des demandes de subventions prises en compte par la LAM GE

Vendenheim le 10 juillet 2025

Nature de la subvention:	Descriptif:	Montant maximum en pourcentage:	Montant plafond maximum:
Investissement Matériel:	Acquisition de matériel d'aéromodélisme nécessaire au bon fonctionnement d'un club.	20%	800,- €
Aide à la compétition:	Soutien à l'organisation de compétition régionale, nationale ou internationale d'aéromodélisme.	20%	800.- €
Handicap:	Toutes actions rendant possible l'accès et la pratique des personnes en situation de handicap.	20%	1 000,- €
Soutien et promotion du sport:	Soutien aux actions des clubs engagées pour développer Et faire connaître notre sport (JPO, convention,...)	20%	600.- €
	Soutien aux actions des EFAM	30%	